ÉCONOMIE, INSTITUTION

RELOCALISATION DES FINANCES PUBLIQUES DANS LES TERRITOIRES

La Ville de Roanne connaît le service accueilli.

Publié le 01 octobre 2020

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils

En janvier dernier, l'annonce était officielle ! Roanne avait été choisie avec 49 autres villes pour accueillir des collaborateurs du Minefi, dans le cadre du projet de démétropolisation de la DGFIP.

Ce matin, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et **Olivier Dussopt**, ministre délégué chargé des Comptes publics ont annoncé le détail des relocalisations dans les 50 premières villes. Clotilde Robin, Première Adjointe, était présente à Bercy, pour représenter la Ville de Roanne.

Et c'est une très bonne nouvelle pour notre ville car Roanne a effectivement été sélectionnée pour recevoir le service national de l'enregistrement, qui comptera à terme, entre 40 et 50 collaborateurs. Sa mise en place sera effective dès 2021 et ce service se verra installer dans les locaux de la CCI.

« Nous nous réjouissons de cette excellente nouvelle ! Nous mettrons évidemment tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions ces salariés avec leur famille.
Une cellule d'accueil spécifique pour les agents du Minefi sera créée comme nous l'avons fait avec succès précédemment pour accueillir des salariés d'entreprises privées », se félicite Monsieur le Maire de Roanne, Yves Nicolin.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

SOURDS ET
MALENTENDANTS